

HENRI POUILLOT, MILITANT FRANÇAIS ANTICOLONIALISTE :

“LE RAPPORT STORA MINIMISE LES CRIMES DE LA PÉRIODE COLONIALE”

Page 2

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**217
NOUVEAUX
CAS ET 3 DÉCÈS
EN 24 H**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4185 | Lundi 1^{er} février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AFFAIRE GB PHARMA

**REPORT
DU PROCÈS
EN APPEL AU
14 FÉVRIER**

Page 4

PRODUCTION DU VACCIN SPOUTNIK-V EN ALGÉRIE

LES PRÉCISIONS DE LA RUSSIE

Pages 3

- Djerad, premier haut responsable de l'Etat à se faire vacciner
- Djamel Fourar : “Sputnik-V est sûr, il n'y aura pas d'effets secondaires”
- Restrictions de voyages en Europe, une équipe de l'OMS à Wuhan



BMS

**DES VENTS FORTS
EN RAFALES**

Page 16



ARRIVÉE DES PREMIÈRES VOITURES

**LES MISES AU POINT
DE FERHAT AIT ALI**

Page 16

COVID-19

Restrictions des voyages en Europe, une équipe de l'OMS à Wuhan

La France ferme ce 31 janvier ses grands centres commerciaux, et boucle ses frontières aux pays extérieurs de l'UE, serrant la vis comme le Portugal, l'Allemagne ou le Canada pour freiner la troisième vague de la Covid-19.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Sous le contrôle étroit des Autorités chinoises, les experts de l'Organisation mondiale de la santé, (OMS), censés enquêter sur l'origine de la pandémie, se sont rendus hier au marché Huanan de Wuhan, au centre de la Chine, où le coronavirus est apparu fin 2019. Cette visite est ultra-sensible politiquement pour Pékin, accusé d'avoir tardé à réagir face aux premiers cas. Le pouvoir et les médias communistes sont quasi-muets sur le sujet. "Ce n'est pas une enquête", a affirmé vendredi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, refusant que son pays soit pointé du doigt. Hier, les experts n'ont répondu à aucune question à leur arrivée au marché. L'un d'eux a relevé la vitre de sa voiture quand un reporter lui a demandé ce qu'il attendait de la visite. Des membres des services de sécurité ont intimé aux journalistes présents aux environs de s'en aller. Si la Chine a pu limiter le nombre de ses décès à 4.636, selon le décompte officiel, le reste du monde lutte encore contre le virus et ses variants qui pourraient alourdir le bilan de 2,2 millions de morts et 102 millions de contaminations.

Les Autorités australiennes ont promptement confiné, dimanche pour cinq jours, deux millions de personnes à Perth après la découverte du premier cas de transmission locale du coronavirus en 10 mois. "Notre politique est celle d'une réponse rapide et ferme (...) afin de reprendre le contrôle de la situation et ne pas assister au développement de foyers d'infection comme on en a vus ailleurs dans le monde", a déclaré le Premier ministre de l'Etat Mark McGowan.

"Confiance en vous"

En France, quelque 400 centres commerciaux non-alimentaires de plus de 2.000 m² ferment dimanche: le gouvernement veut aplatir la courbe des contaminations, tout en écartant pour l'instant un troisième confinement aux lourdes conséquences économiques et sociales. Samedi, les clients ont afflué dans ces grandes surfaces en pleine période de soldes. "Si on veut réparer notre placard de cuisine, c'est aujourd'hui ou jamais", expliquait une cliente Anne Issac. Le président Emmanuel Macron en a appelé au civisme des citoyens: "J'ai confiance en nous. Les heures que nous vivons sont cruciales. Faisons tout pour freiner l'épidémie ensemble", a-t-il tweeté samedi soir.

Les restrictions de circulation dans l'UE s'alourdissent: la France réclame un test PCR négatif pour tout voyageur en provenance de l'UE, et ferme ses frontières aux pays extérieurs à l'Union, sauf motif essentiel. Le Portugal, pays le plus dure-



ment frappé au monde en proportion de sa population, interdit à partir de dimanche, les déplacements non essentiels à l'étranger. La veille, l'Allemagne a interdit les entrées sur son territoire par voie terrestre, maritime et aérienne de personnes venant de cinq pays fortement touchés par les différents variants de la Covid-19. Le Canada va aussi durcir les restrictions à l'entrée sur son sol, pour "décourager les voyageurs", selon le Premier ministre Justin Trudeau.

Aux Etats-Unis, les masques seront obligatoires à partir de mardi dans les transports publics, avions, bus, trains, taxis et ferries dans tout le pays.

Les restrictions contre la pandémie sont d'habitude largement prises au niveau local et Donald Trump n'avait guère encouragé le port du masque, promu par le nouveau président Joe Biden. Les nouveaux cas de Covid et les hospitalisations

sont en baisse aux Etats-Unis, depuis deux semaines. Selon les experts, cette amélioration est liée au respect des gestes barrières comme au fait que la période des fêtes, favorable aux rassemblements, est loin. Il y a encore plus de 3.000 morts par jour, en raison du délai entre hospitalisations et décès, mais les courbes vont dans la bonne direction dans un pays où l'épidémie a déjà tué plus de 430.000 personnes. "La période de voyages que le virus a exploitée est quasiment terminée", explique à l'AFP Amesh Adalja, du Centre Johns Hopkins pour la sécurité sanitaire. Répét également à Rome où les musées du Vatican, dont la célèbre Chapelle Sixtine, ont annoncé samedi qu'ils rouvriraient lundi, après 88 jours de fermeture. En revanche au Pérou, la citadelle inca du Machu Picchu, ferme dimanche pour au moins deux semaines, en raison d'une deuxième vague épidémique.

Berlin menace les laboratoires fautifs

En Norvège, le gouvernement a levé samedi des mesures de semi-confinement, à Oslo et sa région, prises le week-end dernier après la détection de cas du variant britannique du coronavirus près de la capitale. Le monde entier compte maintenant sur la vaccination pour stopper l'épidémie. L'Algérie a lancé samedi sa campagne de vaccination, avec le vaccin russe Spoutnik V quand l'Egypte attend dimanche sa première cargaison de vaccins du laboratoire anglo-suédois AstraZeneca.

Mais les retards de livraison inquiètent l'UE. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a mis la pression sur AstraZeneca. "J'attends de l'entreprise qu'elle livre les 400 millions de doses comme convenu", a-t-elle souligné. Berlin a menacé dimanche d'action en justice les laboratoires ne "respectant pas leurs obligations" de livraison de vaccins à l'UE. "Aucune entreprise ne peut favoriser un autre pays par rapport à l'UE après coup", a déclaré le ministre de l'Économie, Peter Altmaier.

Le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes a réclamé, "clarté et transparence", dans cette affaire de retards de livraison du vaccin d'AstraZeneca, évoquant un "problème", si le soupçon que le Royaume-Uni avait été privilégié était confirmé. Bruxelles a adopté vendredi un mécanisme permettant de contrôler les exportations hors de l'UE, des vaccins qui y sont produits et d'empêcher la sortie de doses destinées aux Européens.

C. A.

NON-RESPECT DES MESURES ANTI-COVID-19 À ALGER :

314 mises en demeure et 49 décisions de fermeture en une semaine

PAR IDIR AMMOUR

La Covid-19 a mis à nu des insuffisances dans notre système de santé, un système qui n'était pas préparé à faire face à une catastrophe sanitaire d'une telle ampleur. Heureusement que des mesures préventives ont été prises par les autorités pour éviter le pire. En effet, de peur d'un éventuel rebondissement de cas de coronavirus, les services de la sûreté de wilaya d'Alger, sont sur le qui-vive, prenant son bâton de pèlerin pour faire respecter la loi dans le cadre de la lutte contre la pandémie (Covid-19) et lutter contre sa propagation.

Présentant le bilan hebdomadaire, ladite institution a enregistré des infractions au niveau de plusieurs circonscriptions administratives d'Alger ayant entraîné des mises en demeure et la fermeture de certains commerces, a- indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). En effet, les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont mis en demeure, en une semaine, pas moins de 314 commerçants et procédé à la fermeture immédiate de 49 commerces pour non-respect des mesures anti-Covid-19. "Dans le cadre du suivi périodique des activités commerciales, les services de la Police générale et de la réglementation ont enregistré, du 22 au 27 janvier en cours, 363 contraventions

aux mesures de prévention contre le coronavirus lors d'opérations de contrôle effectuées au niveau de plus de 2700 magasins et locaux commerciaux", a précisé le communiqué. Ces contraventions ont donné lieu à plusieurs mesures administratives, dont 314 mises en demeure et 49 décisions de fermeture immédiate de locaux commerciaux. Ces mesures consistent en l'organisation de l'entrée et de la sortie des locaux couverts, le strict respect de la dis-

tanciation physique, l'organisation des files d'attente en dehors des magasins ouverts, en mettant un cordon ou une ceinture de sécurité, le collage d'affiches pour rappeler aux clients la nécessité de respecter ces mesures et l'interdiction de la présence de plus de deux ou trois clients à la fois dans le magasin, outre la garantie des produits de désinfection au profit des clients.

I. A.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

217 nouveaux cas et 3 décès en 24h

217 nouveaux cas de coronavirus et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, selon le bilan de ce 31 janvier, du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie de coronavirus.

L'Algérie totalise 107.340 contaminations depuis le début de l'épidémie, dont 2.891 décès. Le nombre de contaminations ne se stabilise toujours pas, mais reste inférieur à 300 personnes par jour, depuis le début du mois en cours.

La campagne de vaccination a débuté ce 30 janvier à Bliida, premier foyer de la pandémie en Algérie et une des wilayas qui en a le plus souffert. Les premières et secondes phases concernent, selon le Gouvernement, le personnel de la Santé, en première ligne dans la lutte contre le coronavirus et les corps de sécurité, les personnes âgées, le personnel de la presse et les malades chroniques. Ce 31 janvier, c'était au Premier ministre de se faire vacciner, pour donner l'exemple et rassurer les Algériens sur la fiabilité du vaccin importé. Le Gouvernement a, rappelons-le, reconduit le couvre-feu pour deux autres semaines à compter du 31 janvier, dans 19 wilayas. Le premier lot de 500.000 doses a été réceptionné le 29 janvier en fin d'après-midi à l'aéroport de Boufarik, à Bliida. Une seconde phase commencera dimanche 31 janvier avec l'arrivée des vaccins britanniques de AstraZeneca.

PRODUCTION DU VACCIN SPOUTNIK EN ALGÉRIE

Les précisions de La Russie

L'ambassadeur de la Russie en Algérie, Igor Beliaïev, a affirmé avant-hier, que son pays est prêt à apporter une aide pour produire le vaccin Sputnik V localement.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Effectivement, l'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaïev, a accordé avant-hier un entretien à une chaîne de télévision privée au sujet du fameux vaccin russe, Sputnik V. Le représentant diplomatique a évoqué une possibilité de production de cet antidote russe dans notre pays.

Lors de son passage, le diplomate a déclaré que la Russie se tient prête à aider l'Algérie dans la production du vaccin russe. Igor Beliaïev a expliqué, que le partenariat entre les deux alliés est véritablement stratégique. Il remonte à plus d'une vingtaine d'années, a-t-il souligné.

Dans le même sillage, l'ambassadeur a assuré que son pays est décidé à partager la technologie de son antidote contre la Covid-19 avec le nôtre. "La Russie est prête à coopérer avec l'Algérie pour lancer une véritable production du Sputnik V au niveau local". C'est ce que réaffirme le représentant de la Russie à Alger.

Selon ce qu'a dit l'intervenant, la Russie a enregistré deux vaccins anti-Covid-19. Ces derniers sont actuellement en cours de développement. Il a souligné, dans ce



sens, que de plus en plus de pays veulent adopter le Spoutnik V, d'un taux d'efficacité de 95%. "La demande pour le vaccin russe ne cesse d'augmenter", assure l'orateur.

Sputnik V : un vaccin très convoité pour son efficacité de plus de 90%

Ce dernier ajoute qu'"il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes reçues actuellement". C'est en effet ce qu'a estimé le Chargé d'affaires algéro-russes. En sus, Igor Beliaïev a estimé que cette arme anti-Covid est la plus adaptée à une campagne de vaccination. Il en est ainsi pour la simple raison qu'il est plus facile à stocker. Pour rappel, le vaccin russe nécessite une conservation à une tempé-

ture de -18 °C, à l'opposé de celui de Pfizer-BioNTech. Ce dernier nécessite un stockage à très basses températures entre -60 et -80 °C.

Selon l'invité de cette chaîne privée, l'Algérie recevra un demi-million de doses du vaccin Spoutnik V, d'ici le mois de mai prochain. Pour l'heure, avec l'acquisition de 500.000 doses du Spoutnik V, le pays a entamé avant-hier, 30 janvier, sa campagne vaccinale depuis Blida.

Cette première cargaison a coûté à l'État la somme de 1.5 milliard de dinars. C'est en tout cas ce qu'a certifié le porte-parole du Comité scientifique, Djamel Fourar, dans une déclaration en marge du lancement de la campagne de vaccination contre le coronavirus.

L. B.

SELON DJAMEL FOURAR :

"Sputnik-V est sûr, il n'y aura pas d'effets secondaires"

PAR RACIM NIDHAL

Le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi et de l'évolution de l'épidémie Covid-19 en Algérie, Djamel Fourar, a procédé, hier, au lancement officiel de la campagne de vaccination dans la wilaya d'Alger qui a été la deuxième ville à avoir subi les affres de la pandémie.

Il a indiqué, que le personnel de la santé, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées de 18 ans seront les premiers à recevoir le vaccin. Le vaccin contre le coronavirus Covid-19 sera distribué dans

les wilayas les plus touchées par la pandémie il sera ensuite distribué dans les autres wilayas. "Nous devons rester vigilants en ces temps où la pandémie se propage fortement dans les pays proches de nous", a indiqué M. Fourar, qui a insisté sur le respect des mesures préventives contre le coronavirus Covid-19, notamment le port du masque qui reste de vigueur même après la vaccination. "Il y aura un suivi de toutes les personnes vaccinées, qui doivent attendre 21 jours avant de recevoir la deuxième dose du vaccin", a précisé le même responsable. Il a rappelé que "la campagne de vaccination n'est pas limitée

dans le temps et la vaccination n'est pas obligatoire", soulignant que ça fait une année que nous souffrons de cette pandémie et le vaccin reste la seule solution que nous avons. "La stratégie que nous avons adoptée est une stratégie modulable et flexible, et nous pouvons l'améliorer au fur et à mesure", a-t-il ajouté.

"Nous avons mis tous les moyens logistiques à la disposition des wilayas, pour conserver le vaccin dans de très bonnes conditions", a expliqué le même responsable qui a ajouté que "c'est un vaccin sûr et il n'y a pas d'effets secondaires".

R. N.

BEKKAT BERKANI :

"Seule une vaccination bien organisée nous permettrait de vaincre la Covid-19"

L'opération de vaccination contre la Covid-19 a commencé, symboliquement, à partir de la wilaya de Blida "et devrait continuer d'une façon organisée si on veut éloigner rapidement cette pandémie de notre pays", a indiqué le Docteur Mohamed Berkani Bekkat.

S'exprimant, hier dans l'émission l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le président de l'Ordre des médecins et membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, estime que "seule une vaccination bien ordonnée et bien organisée nous permettra de vaincre la Covid-19 et de l'éloigner de notre pays".

Le plus important reste à faire, dit-il, puisqu'il faut distribuer les doses de vaccin d'une façon équitable, aux quatre coins du pays, pour acquérir cette l'immunité collective.

"Il faudrait concentrer ses efforts sur des endroits où il y a une haute contagiosité du virus, pour essayer de couper la contamination ambiante", explique t-il.

C'est une question de stratégie, fait-il savoir, en précisant que la mise à disposition progressive des vaccins, tous azimuts, impose l'établissement de priorités parmi les catégories à vacciner, notamment les personnes âgées, le personnel médical et les malades chroniques.

Sur le plan pratique, comment faire pour toucher cette dernière tranche des personnes ciblées, à savoir les malades chroniques, l'invité indique que la sécurité sociale pourrait aisément donner un coup de main et coopérer avec les services de santé.

Pour lui, la sécurité sociale, qui rembourse de façon totale ces personnes, a un fichier qui peut être utilisé dans cette campagne de vaccination.

"Avec cette manière d'agir, on pourrait établir des convocations pour organiser les rendez-vous et toucher, ainsi, directement les malades", ajoute-il.

R. N.

DEUXIÈME INJECTION DU VACCIN ANTI-COVID-19

Les personnes vaccinées seront recontactées

Les personnes a qui on a administré le vaccin anti-Covid-19, Spoutnik V, devront revenir après 21 jours pour une deuxième injection, a alerté Fatma Zohra Bouamrane, Coordinatrice au niveau de la policlinique de Blida, là où la campagne de vaccination avait commencé samedi passé.

La procédure de vaccination avec le Spoutnik V, se fait en deux phases, une première injection, suivie d'une deuxième qui se fera après 21 jours d'intervalle. "Les patients vaccinés seront contactés après 21 jours, pour s'acquiescer de la deuxième dose", a précisé le Dr Bouamrane, en expliquant qu'"on prend les coordonnées (Numéro de téléphone, adresses...), des patients ayant reçu la première dose, ils seront recontactés après 21 jours, pour ensuite recevoir leurs deuxièmes doses du vaccin anti-Covid19".

Par ailleurs, le professeur Abdelatif Bensenoussi, membre du Comité de vaccination, a rassuré sur l'efficacité du vaccin anti-Covid-19. "Afin d'éviter les formes compliquées, les décès, il faut se faire vacciner. A l'heure actuelle il n'y a pas de remède contre le coronavirus, mis à part ce vaccin", a-t-il insisté.

Djerad, premier haut responsable de l'Etat à se faire vacciner

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est fait vacciner hier à Alger dans la foulée du lancement samedi de la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19), entamée symboliquement à partir de la wilaya Blida, premier foyer national de la pandémie.

M.Djerad s'est fait vacciner au niveau de la polyclinique "Les Sources", relevant de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) Bouchenafa.

L'Algérie avait reçu vendredi dernier ses premières doses du vaccin russe "Spoutnik V". En prévision du lancement de cette campagne de vaccination qui sera supervisée par l'Institut Pasteur, le ministère de la Santé a mis en place tous les moyens matériels et organisationnels à travers notamment la formation des staffs qui seront chargés de cette campagne à travers le territoire national. Près de 8.000 centres de vaccination au niveau des hôpitaux, des polycliniques et des établissements de santé de proximité, ayant une expérience en la matière, ont été mobilisés pour la campagne de vaccination contre la Covid-19.

"La quantité des doses sera suffisante"

La quantité des doses du vaccin contre la Covid-19, que l'Algérie compte importer sera "suffisante", et l'opération de vaccination, entamée samedi en Algérie, s'étalera sur toute l'année 2021, a déclaré, hier à Alger, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. "La quantité du vaccin sera suffisante tout au long de cette année", a-t-il indiqué, avant de se voir administrer, dans une polyclinique à Alger, le vaccin contre le COVID-19, rapporte l'agence officielle APS.

"Cette opération ne va pas se dérouler sur un ou deux jours, mais va s'étaler sur toute l'année en cours", a expliqué Djerad qui a ajouté : "nous avons nos traditions dans ces campagnes de vaccination, il faut que ça soit une opération ordinaire".

R. N.

HENRI POUILLOT, MILITANT FRANÇAIS ANTICOLONIALISTE :

“Le rapport Stora minimise les crimes de la période coloniale”

Henri Pouillot, militant français anticolonialiste, critique le rapport de l'historien Benjamin Stora remis à Emmanuel Macron le 20 janvier 2021.

PAR RACIM NIDHAL

“Je considère que ce rapport minimise complètement l'ampleur des crimes commis tant pendant la période coloniale que pendant la Guerre de Libération de l'Algérie”, écrit Henri Pouillot dans une lettre au chef d'Etat français publiée par El Watan et Mediapart.

“Ce rapport évoque, certes, la violence lors de la conquête de l'Algérie, et durant les années du XIXe siècle, mais semble beaucoup minimiser les enfumades, les répressions, les exécutions sommaires qui se sont poursuivies, féroces, à chaque contestation des effets de la barbarie du colonialisme”, ajoute ce militant, auteur du livre “Mon combat contre la torture”.

“Les crimes oubliés”

Il reproche à l'historien Benjamin Stora, de n'avoir pas évoqué “la discrimination terrible” des deux collèges “où les voix des ‘indigènes’ comptaient dix fois moins que celle des pieds-noirs et des convertis au catholicisme”.

“Certes, dans les grandes villes (Oran, Alger, Constantine...), les indigènes pouvaient moins difficilement avoir accès à l'enseignement public, mais dans les campagnes, à quelques exceptions près, seuls les pieds-noirs pouvaient aller à l'école”, rappelle-t-il.

Selon Henri Pouillot, Stora a évoqué cer-



tains crimes comme de “simples exactions”.

“Parmi les crimes oubliés, les plus criants sont : les viols, les crevettes Bigeard, les exécutions sommaires (correspondant aux nombreux disparus évoqués), l'utilisation du gaz Vx et Sarin, les villages rasés au napalm (entre 600 et 800), les camps d'internement, pudiquement appelés camps de regroupement (Le rapport Rocard, réalisé avant la fin de la Guerre, qui minimise cet aspect, évalue cependant aux alentours de 200.000 morts)”, détaille-t-il.

“Le crime de Charonne occulté”

Il relève que Stora a occulté les violences policières commises le 8 février 1962 à la station de métro Charonne à Paris, contre des manifestants qui dénonçaient l'OAS (Organisation armée secrète) et qui réclamaient la libération de l'Algérie. Sur ordre du préfet de police Maurice Papon, les

policiers ont réprimé dans le sang cette manifestation organisée par des partis de gauche. Huit personnes ont trouvé la mort. Pour Henri Pouillot, il s'agit d'un crime d'Etat.

“Les saisies, censures de journaux et revues ne sont pas évoquées, pas plus que les répressions des manifestations (presque toutes interdites) réclamant la paix en Algérie, souvent brutalement réprimées. Le rôle de l'OAS est notoirement sous-estimé”, note-t-il.

“Des crimes odieux comme ceux des SS allemands”

S'adressant à Emmanuel Macron, Henri Pouillot écrit : “Par rapport aux archives, il est scandaleux, malgré les engagements que vous aviez pris lors de votre déplacement chez Josette Audi (en septembre 2018), de favoriser leur accès, que des décrets très récents restreignent considérablement, de fait, leur consultation”.

L'Algérie, pour rappel, réclame la restitution totale des archives. Le militant anti colonialiste estime que “la reconnaissance et la condamnation des crimes contre l'humanité, crimes d'Etat, crimes de guerre comme la torture, les viols, les essais nucléaires du Sahara, le massacre de centaines d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961... commis au nom de la France, et la désignation des responsabilités doivent être très claires”.

“Nombreux de ces crimes sont aussi graves, odieux, que ceux commis par les SS (Schutzstaffel allemande) pendant la Seconde guerre mondiale, et ils doivent être traités de la même façon”, écrit-il

Et de poursuivre : “Sans ce geste fort (pas seulement la reconnaissance de l'assassinat sous la torture de Maurice Audin par l'armée), il ne sera pas possible de faire le deuil de ces abominables crimes, d'autant plus pour un pays comme la France qui tente de se présenter comme la patrie des Droits de l'homme”.

R. N.

AFFAIRE GB PHARMA Report du procès en appel au 14 février

Le procès en appel dans l'affaire de la société de fabrication et d'importation de médicaments “GB Pharma”, dans laquelle sont poursuivis les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que d'anciens ministres, a été reporté hier au 14 février prochain par la Cour d'Alger. Le report a été décidé à la demande de la défense.

Fin novembre, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé dans cette affaire une peine de cinq (5) ans de prison ferme à l'encontre des anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane.

Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments “GB Pharma” dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19.

Le Groupe Condor avait bénéficié, auprès d'Ouyahia et de Sellal, de facilitations jugées illégales pour la réalisation d'un centre pour brûlés à Skikda par la société “Travocovia”, une des filiales du Groupe Condor, ainsi que d'interventions lors de la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor.

Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale du candidat à la Présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

R. N.

RAPPORT DE BENJAMIN STORA SUR LA COLONISATION

L'ONM rejette la vision française sur l'écriture de l'Histoire

PAR RANIA NAILI

Le rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la Guerre de libération a “occulté” les crimes coloniaux, et tenté de résumer le dossier de la Mémoire dans le cadre d'une célébration symbolique pour tourner la page de la reconnaissance et du pardon, a indiqué le Secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), M. Mohand Ouamar Benelhadj.

Dans une vidéo diffusée sur la chaîne YouTube de l'organisation, le moudjahid Mohand Ouamar a indiqué que le rapport remis par l'historien Benjamin Stora à l'Elysée début janvier “a montré ses limites” dans le récit des faits historiques, soulignant que le contexte d'élaboration du rapport laisse supposer que Stora a trahi ses idées et qu'on “lui a imposé le texte”, pour des raisons purement politiques.

Stora qui a évoqué dans des écrits précédents le côté obscur de l'histoire coloniale de la France “a omis d'aborder dans son rapport les différents crimes coloniaux perpétrés par l'Etat français, de l'aveu des français eux-mêmes”, a ajouté le SG par intérim de l'ONM. Pour M. Benelhadj,

Benjamin Stora a évité d'évoquer “la genèse du problème mémoriel entre les deux pays qui remonte à 1830 lorsque Charles X a envoyé son armée en Algérie pour la coloniser, piller ses richesses et exterminer son peuple”.

Soulignant que l'historien français a tenté de faire fi de cette histoire douloureuse entachée “d'enfumades, de massacres, et d'épidémies ayant décimé des millions d'Algériens”, le même responsable a indiqué que M. Stora avait réduit tous les meurtres dans “l'assassinat de Ali Boumendjel, en appelant à une célébration commune de cet événement pour clore le dossier Mémoire”. Le SG par intérim de l'ONM a mis en doute, par ailleurs, la sincérité de la volonté politique du côté français, estimant que le fait “d'écarter toute possibilité d'excuses de la part de la France officielle pour ses crimes coloniaux est de nature à torpiller les tentatives de réconciliation avec la mémoire”. “Les Algériens n'attendent pas de l'Etat français une indemnisation financière pour les millions de vies, mais l'appellent à reconnaître ses crimes contre l'humanité”, a-t-il déclaré.

Rappelant, dans ce cadre, les anciennes pratiques de l'Etat français s'agissant du

dossier de la Mémoire, exploité à maintes reprises lors des grands rendez-vous politiques du pays, M. Mohand Ouamar a indiqué que les français ont de tout temps traité cette question avec “des objectifs cachés”, le président Macron tentant de jouer cette carte lors de la prochaine Présidentielle.

Par ailleurs, le responsable a rappelé le 64e anniversaire de la grève des huit (08) jours (28 janvier-04 février 1957), initiée par le FLN dans les quatre coins du pays. La réaction des Forces françaises était extrêmement violente. Une campagne d'arrestation a été lancée contre les commerçants tout en ouvrant les locaux par la force en sus de l'embargo imposé sur les Algériens qui n'a pas abouti grâce à la mobilisation du peuple”.

La grève des huit jours constitue une halte décisive dans le parcours de la révolution dont les leaders avaient tenté de convaincre l'opinion publique internationale, dans le cadre de la déclaration du 1 novembre. La grève a coïncidé avec la 11e session de l'AG de l'ONU, qui a inscrit la cause algérienne dans le cadre du droit des peuples à l'autodétermination.

R. N.

AVANT PROJET DE LOI ÉLECTORALE

Les griefs du FFS



Décidément, l'avant projet de loi portant régime électoral ne semble pas susciter l'unanimité. En effet, si de nombreux partis politiques l'ont clairement adoubé, d'autres, en revanche, trouvent à redire puisque le texte en question est critiqué.

PAR KAMAL HAMED

Il en est ainsi du Front des forces socialistes (FFS). Le plus vieux parti d'opposition s'est, en effet, exprimé hier de manière claire, nette et précise sur le projet, en annonçant la couleur. Le FFS ne semble pas satisfait du contenu de l'avant projet de loi, qu'il a d'ailleurs rejeté de manière évidente, qui ne souffre d'aucune équivoque. En effet, dans un communiqué rendu public hier dimanche, le FFS soutient que *"la démocratie ne se résume pas à l'isoloir. Elle suppose un climat politique de libertés, qui permette un*

choix libre et conscient".

Décoder cela voudrait tout simplement dire, que pour ce parti les élections, que s'apprête à organiser le pouvoir en quelques mois seulement, ne pourront constituer la solution à la crise politique que traverse le pays.

Et comme cela a été dit par le passé, le FFS revendique avant tout des préalables avant la tenue de toute élection. Le premier préalable concerne l'apaisement du climat politique.

D'ailleurs, le communiqué d'hier revient avec insistance sur cette épineuse question. *"Quel crédit pouvons-nous accorder à un texte proposant la discussion aux partis politiques, dans un contexte marqué par des arrestations et des condamnations arbitraires pour délit d'opinion, et par un verrouillage sans précédent des espaces politiques et médiatiques ?"*, s'est en effet interrogé le FFS. Ce dernier, pour rappel, n'a eu de cesse de plaider pour un climat d'apaisement.

Pour ce faire, des mesures devraient avant tout être prises par le pouvoir dans ce sens. Il s'agit ainsi de la libération de ce

qui sont en prison. Le FFS plaide de même, pour que cessent les arrestations des militants et l'ouverture du champ politique et médiatique. Ce sont, grosso modo, les préalables sur lesquels focalise le politique. Le communiqué précise que, *"nous constatons avec regret, et surtout inquiétude, que le calendrier électoral a été maintenu, alors que le contexte actuel, national et régional, exige une approche politique à la hauteur des aspirations légitimes du peuple algérien"*. Et au FFS de remettre sur la table sa proposition, dès la nécessité d'un consensus national. Il réitère ainsi *"son attachement à la construction d'un consensus politique autour d'une issue politique, globale et démocratique"*.

Cet appel de raison s'adresse tout autant aux forces politiques et sociales qu'à ceux qui détiennent les leviers décisionnels". Cette position du FFS ne laisse plus aucun doute sur sa démarche vis-à-vis des prochaines échéances électorales.

Ce parti s'achemine de go vers l'option du boycott. Une démarche qu'il affectionne particulièrement, puisque le FFS a boycotté de nombreuses élections par le passé.

K. H.

SELON LES DONNÉES DES FICHIERS NATIONAUX DE L'INSP

Près de 60% des Algériens décèdent des suites de maladies chroniques

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Près de 57% des Algériens décèdent des suites de maladies chroniques, dont 66% sont âgés de 30 à 69 ans, a révélé samedi à Alger, le Pr. Souraya Belamri, responsable du Service des causes médicales de décès à l'Institut national de santé publique (INSP). *"Les données des fichiers nationaux de l'INSP font ressortir que les maladies cardiovasculaires, les tumeurs, les maladies respiratoires et endocriniennes sont les principales causes de décès en Algérie avec des taux respectifs de 22%, 13%, 6% et 4,5%"*, a précisé Pr Belamri dans son intervention à l'occasion du lancement par le ministre de la santé du *"Plan national Infarctus Algérie"*.

"Les maladies non transmissibles, (MNT), touchent près de 60% de sujets de sexe féminin, tandis que le reste du taux touche les sujets de sexe masculin", a-t-elle expliqué, ajoutant que les études de l'INSP ont montré que près de 60% des

MNT causent le décès des sujets âgés de 30-69 ans.

Les maladies cardiovasculaires représentent 34% chez la catégorie sus-citée, dont 36% chez les sujets de sexe masculin et 31% chez les femmes, relevant que les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) faisaient état de *"15 millions de décès chez les sujets de 30-69 ans à travers le monde"*.

S'agissant de l'établissement des certificats de décès délivrés par les médecins au niveau des directions de la Santé qui les transmettent à leur tour à l'INSP, il a affirmé que l'opération avait connu une grande amélioration durant les dernières années, relevant les carences qui subsistent, notamment l'utilisation de la pape-rasse au lieu de la numérisation.

Après avoir appelé à la nécessité de renforcer la formation et de numériser l'opération ainsi que le recours aux bureaux d'admission, en vue d'aider les décideurs à améliorer la situation sanitaire,

elle a fait observer que de nombreux médecins ne remplissent qu'une partie du certificat de décès.

L'INSP a formé près de 6.000 médecins sur l'établissement, en bonne et due forme, des certificats de décès qui peuvent être servis dans la classification des principales maladies qui causent le décès à travers le pays. Concernant la prise en charge des cardiopathies notamment l'infarctus, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité « de former les médecins généralistes (30.000 au secteur public et 11.000 au privé), sur la manière de prescrire les premières doses des médicaments notamment dans les régions qui manquent de médecins spécialistes.

Ils ont également annoncé le lancement d'une application créée par la Société algérienne de cardiologie, en vue d'organiser cette prise en charge entre les 14 services de cardiologie des établissements hospitalo-universitaires et les centres de base.

R. R.

LOCAUX COMMERCIAUX FERMÉS

Le ministère de l'Intérieur ordonne leur réouverture

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Intérieur a instruit les APC, de procéder à la réouverture des locaux commerciaux fermés. Près de 123.692 locaux sont restés inexploités depuis des années, laissant les jeunes au chômage.

Cette instruction concerne les espaces commerciaux qui ont fait couler beaucoup d'encre à leur sujet. Dans sa réponse, le département de Kamel Beldjoud a instruit les Walis pour procéder à l'exploitation de ces locaux restés fermés depuis des années.

Il faut rappeler, que ces locaux inscrits précédemment dans l'ancien programme de création de l'emploi datant de 2011, n'ont pas satisfait les besoins suite à de multiples dysfonctionnements et abus constatés. On dénote que certains de ces locaux ont été transformés en logements de fortunes, et d'autres ont été sous-loués à des personnes qui ne sont pas inscrites dans les listes de chômeurs. Selon le décompte établi, il est indiqué que *"108.035 locaux ont été distribués aux jeunes dans le cadre d'un programme visant à la création de l'emploi pour les chômeurs"*.

Soit 87% de ces locaux occupés mais sans incidence sur leur rentabilité. Mais vu la cacophonie qui a entouré ces projets dont leur exploitation est devenue caduque, l'Etat est obligé de revoir ce programme avec une prise en charge effective et légale pour leur éventuelle distribution dans les mois à venir.

Le ministère précise que ces locaux sont encadrés par un programme qui concerne les listes des jeunes chômeurs inscrits dans la liste de l'Anem, l'agence de micro-entreprises et la Cnac.

Il a été relevé que les autres locaux fermés sans raison, n'ont pas bénéficié d'actes de propriété les rendant visibles pour activités commerciales. Bien au contraire, les différents comptes rendus de wilayas ont déploré que ces locaux soient devenus des lieux sordides où des jeunes désœuvrés y élisent domicile constituant ainsi des infractions qui sont en cours de traitement par la justice. D'autres espaces ont été exposés à leur effritement, car ils étaient longtemps fermés.

Suite à cela, le ministère de l'Intérieur prône avec fermeté, la restitution de ces lieux aux APC qui doivent les gérer provisoirement, en attendant leur affectation à leurs vrais occupants.

En cas où les jeunes exploitants feraient défaut par leur activité à travers des actes dûment établis, il sera procédé à leur substitution à d'autres bénéficiaires, parmi les chômeurs qui sont prêts à se lancer dans une activité lucrative.

Pour l'heure, certains de ces locaux, dont 7.109 ont été transférés à des Institutions publiques qui ont bénéficié de leurs actes de propriété.

F. A.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger
Établissement Public de Santé de Santé de Proximité de Draria

Mise en demeure

La SARL LILA CATERING, dont le siège sis 128 lot Girot Chéraga 16000 wilaya d'Alger, attributaire provisoire de marché portant restauration du personnel de garde des (07) polycliniques relevant de l'Établissement public de santé de proximité de Draria pour l'exercice 2021 avec un montant global de : 11 923 371.60 DA/TTC, publié aux quotidiens nationaux en date du 27/12/2020 et le BOMOP N° 1738 semaine du 27/12/2020 au 02/01/2021.

Est mis en demeure de :

Se présenter au bureau des marchés publics de l'EPSP de Draria afin de signer le projet de marche conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'entreprise est tenue de se présenter pour la signature du projet de marché dans un délai de huit (08) jours à compter de la première parution de cette mise en demeure dans la presse nationale et le BOMOP, faute de quoi, l'administration sera dans l'obligation d'annuler cet avis d'attribution provisoire de marché.

Midi Libre n° 4185 - Lundi 01 février 2021 - Anep 2116 002 049

MIDI
MAGAZINE NATIONAL D'INFORMATION 4185



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya De Bechar - Daïra De Bechar - Commune De Bechar

Adresse : place 1ere novembre
NIF N° : 096008019039232

Avis D'appel D'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 05/2021

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Béchar, lance un Avis d'Appel D'Offres ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

**RENOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À 100 LOGEMENTS
CNEP - BECHAR**

Les entreprises intéressées par le présent avis, titulaires de qualification et classification professionnelle **Catégorie QUATRE (IV) et Plus, Activité principale hydraulique** peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics et des équipements de la commune de Béchar (bâtiment A - 1er étage, Bureau n° 32) tous les jours ouvrables, contre paiement de la somme de 5.000,00 DA.

Les offres doivent être accompagnées des copies certifiées conformes à l'original des pièces réglementaires en cours de validités à la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires d'ouvent comporter.

01-Un dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « dossier de candidature »

- une déclaration de candidature (Signée et cachetée et datée).
- une déclaration de probité (Signée et cachetée et datée).
- les statuts pour les sociétés ;
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle (**Catégorie QUATRE (IV) et Plus, Activité principale hydraulique**) Au moins à la date limite de validation des offres.
- Les bilans financiers des 03 années (2017, 2018,2019).
- Chiffre d'affaires des trois années (2017, 2018,2019),justifié par le C N°20 délivré par les services des impôts.
- Liste des moyens matériels justifiée par PV d'huissier de (03) trois mois en cours pour le matériel non roulant. Pour le matériel roulant fourni copiés lisibles des cartes grises et assurances en cours de validité.
- Liste des moyens humains de l'entreprise justifiée par des déclarations délivrée par la CNAS de l'année en cours plus les diplômes des cadres.
- Copie du registre de commerce électronique
- Copie la carte d'identification fiscale;
- casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Copies des mises à jour (CASNOS, CNAS, CACOBATH) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- l'état des références professionnelles (Attestations de bonne exécution des travaux ou des PV de réception définitif délivrées par les maîtres de l'ouvrage dans le domaine d'hydraulique.
- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux de l'année 2019 délivrée par l'antenne de registre de commerce (CNRC) pour les sociétés.
- Reçu de versement du dépôt cahier des charges.

2.L'offre technique

: L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « offre technique ».

- la déclaration à souscrire,(Signée et cachetée et datée).
- le présent cahier des charges paraphé dans toutes les pages et Signée et cachetée et datée après (lu et accepté).
- Planning des travaux ;(Signée et cachetée et datée).
- Mémoire Technique explicative (cachet et signature).

3. L'offre financière:

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « offre financière ».

- la lettre de soumission. (Signée et cachetée et datée).
- le bordereau des prix unitaires. (Signé, cacheté et daté).
- le détail quantitatif et estimatif (Signé, cacheté et daté).

Les offres doivent être déposées au niveau de la commune de Béchar – place du 1^{er} Novembre-BECHAR-, sous trois plis cachetés et contiendront séparément dossier les offres de candidature et offres techniques et offres financières, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne portera que la mention suivante:

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Avis d'Appel à offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 05/2021

**RENOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À 100 LOGEMENTS
CNEP - BECHAR**

- N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Le délai de dépôt des offres est fixé à **QUINZE (15) jours** à midi (12 h 00.), à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **TROIS (03) Mois** Plus de délais de préparations des offres compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune de Béchar, le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à quatorze (14 h 00) heures. Dans le cas où cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres et la réunion d'ouverture seront reportées au premier jour ouvrable qui suit cette date à la même heure.

Midi Libre n° 4185 - Lundi 01 février 2021 - Anep 2116 001 987

Face aux enjeux géostratégiques, les tensions budgétaires et sociales pour un sursaut national

Alors que les tensions géostratégiques au niveau de la région mobilisent l'ANP et les forces de sécurité (voir l'intervention du chef d'état major de l'ANP en date du 19/01/2021), à la place de s'attaquer aux problèmes essentiels pour faire face à la grave crise économique et sociale avec les incidences négatives de la baisse des recettes des hydrocarbures sur tous les indicateurs économiques et sociaux, on polémique au niveau gouvernemental, donnant une image négative au niveau national et international, comme si l'importation de voitures était la principale préoccupation.



Face aux enjeux géostratégiques, les tensions budgétaires et sociales pour un sursaut national

Alors que les tensions géostratégiques au niveau de la région mobilisent l'ANP et les forces de sécurité (voir l'intervention du chef d'état major de l'ANP en date du 19/01/2021), à la place de s'attaquer aux problèmes essentiels pour faire face à la grave crise économique et sociale avec les incidences négatives de la baisse des recettes des hydrocarbures sur tous les indicateurs économiques et sociaux, on polémique au niveau gouvernemental, donnant une image négative au niveau national et international, comme si l'importation de voitures était la principale préoccupation.

UNE CONTRIBUTION DU DR ABDERRAHMANE MEBTOUL*



certains responsables semblent oublier que n'existe pas de situation statique, que toute Nation qui n'avance pas recule en ce monde turbulent et instable avec le risque du retour au FMI courant 2022, ce qu'aucun patriote ne souhaite, qui aura des incidences sur les réformes politiques à venir. Aussi, s'impose de profondes réformes supposant un diagnostic serein pour éviter les erreurs du passé et pour se projeter sur l'avenir et devant se mettre en ordre de bataille pour 2021. Soyons réaliste : l'Algérie devra encore pour longtemps être attentif à l'évolution du cours des hydrocarbures qui dépend de dix facteurs exogènes échappant à la décision interne dont le cours du Brent le 26/01/2021 10h Gmt est de 55,64 dollars et le Wit 52,79 dollars, le cours du gaz sur le marché libre étant coté à 2,52 dollars le MBTU, l'élément central de la détermination du prix du pétrole étant la croissance de l'économie mondiale, où entre 2021/2030, du fait des importantes nouvelles mutations, devant assister à une profonde modification du modèle de consommation énergétique axé sur le MIX énergétique

1.- le premier défi : les réformes économiques

Le plus grand obstacle au développement de l'Algérie c'est la bureaucratie centrale et locale néfaste qui enfante la corruption (notre interview le Mondefr/AFP 10/08/2020). Pour la banque mondiale dans son rapport du 21 janvier 2021 le taux de croissance prévu en 2021 serait de +3,8%, 2,1% en 2022 contre -6,5%, en 2020. Or contrairement à certains commentateurs ignorant les règles élémentaires de l'économie, un taux de croissance positif en T1 en référence à un taux de croissance négatif en T0 donne un taux de

croissance faible, pour l'Algérie en 2021 entre 0 et 1% en termes réel. Le secteur des hydrocarbures représente 94% de ses exportations de produits 98% avec les dérivées et 40% de ses recettes budgétaires, alors que l'équilibre budgétaire en Algérie, est estimé à 106,3 dollars entre 2020/2021, alors que le prix moyen d'exportation a été de 40,4 dollars en 2020, différence notable avec le rapport de janvier du ministère de l'Énergie, 70,5 dollars en 2018, 64,2 dollars en 2019, la BM prévoyant 42 dollars en 2021 et 48 dollars en 2022. L'économie mondiale ne devant redémarrer normalement que courant 2022, sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus. Le ministre de l'énergie a prévu 55 dollars, une différence de près de 6 milliards de dollars de chiffre d'affaire) comme il avait annoncé à l'APS 24 milliards de dollars pour Sonatrach alors que la clôture a été de 20 milliards de dollars, 22 milliards de dollars avec les dérivées, montrant une non maîtrise de la gestion du secteur de l'énergie, le ministre de l'Énergie lui-même ayant déclaré, paradoxalement, début janvier 2021 que n'existe pas de stratégie énergétique (voir agence APS). Les revenus des hydrocarbures passeront de 13,1% du PIB en 2019 à 9,5% du PIB en 2020 et pour les neuf premiers mois de 2020, l'on a assisté à une baisse de 10,1% de la production, les prix du Sahara Blend ayant chuté de 39,4%. L'information la plus importante donnée par la BM est que les réserves de change pour la BM, contredisant les prévisions du PLF 2021 pour 2021/2013, 19,2 mois d'importation en 2017, 15,5 mois en 2018, 13,6 en 2020, des prévisions de 5,7 mois d'importation en 2021 et 3 mois d'importation en 2022 (donc une cessation de paiement courant le premier semestre 2022, malgré toutes les restrictions

des importations en 2020 ayant paralysé tout l'appareil de production). D'où l'importance d'un sursaut national pour éviter ce scénario que j'ai mis en relief le 19 mars 2019 de 14-17h à l'École supérieure de guerre devant les officiers supérieurs et devant les responsables des sections économiques des ambassades accréditées à Alger au siège de l'ambassade US de 19 à 21h, sur le thème "Face aux enjeux géostratégiques, l'impact de la baisse du cours des hydrocarbures sur les équilibres macro-économiques et macro-sociaux". Comme conséquence pour la Banque mondiale, le taux de chômage a dépassé 15% en 2020 et le produit intérieur brut par habitant est passé de 4.077 dollars en 2017 à 4.120 dollars en 2018, à 3.942 dollars en 2019 et 3.232 en 2020, à 3.323 dollars en 2021 et à 3.534 dollars en 2022, donc une détérioration du pouvoir d'achat, encore que le PIB par tête d'habitant voile d'importantes disparités par couches sociales. Existait un lien dialectique entre le politique, l'économique, le social et ne jamais oublier le culturel, la réussite des réformes économiques implique de saisir les tendances réelles de la société algérienne face tant aux mutations internes que mondiales, d'analyser avec lucidité les relations dialectiques réformes et les segments de la production de la rente (Sonatrach) et celui de sa redistribution (système financier), bouleversant des intérêts, les gagnants de demain n'étant pas forcément ceux d'aujourd'hui. Lorsque la valeur de la rente des hydrocarbures s'accroît, paradoxalement les réformes sont freinées et l'on assiste à une redistribution passive de la rente pour une paix sociale éphémère avec l'extension de la corruption et une concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière. Ce couple contradictoire des forces

politiques, économiques sociales défendant la rente ou les réformes explique l'instabilité juridique et le manque de cohérence et de visibilité dans la réforme globale. Ainsi à l'avenir s'impose une nouvelle politique des subventions qui doivent être ciblées, une nouvelle politique industrielle, agricole, de la santé, du système socio éducatif de tout processus de développement, une nouvelle politique salariale et du marché de l'emploi conciliant flexibilité et sécurité, une nouvelle politique par la réunification des caisses de retraite afin d'éviter leur implosion, la résolution tant du foncier industriel qu'agricole et son corollaire l'eau, la dynamisation du secteur privé et du partenariat public privé national et international créateur de richesses supposant un assouplissement de la règle des 49/51% de définir clairement les segments stratégiques et ceux qui ne le sont pas, l'apport par des mesures incitatives de nos émigrés à l'étranger qui doivent impérativement contribuer au développement national et une politique clairement définie dans le temps de la transition numérique et énergétique. Mais deux segments sont essentiels pour la dynamisation des réformes futures, existant un théorème universel en sciences politiques : 80% d'actions mal ciblées ont un impact sur seulement 20% de l'activité économique

et sociale avec un gaspillage des ressources financières, tandis que 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80%. En effet, pour l'Algérie, enjeu énorme de pouvoir, les grands défis sont la réforme de Sonatrach lieu de la production de la rente et le système financier dans son ensemble (Douane, fiscalité, Domaine, banques) lieu de distribution de la rente, afin de l'autonomiser afin qu'il ne soit plus dans le sillage des sphères clientèles. L'Algérie a une économie de nature publique avec une gestion administrée centralisée, la presque totalité des activités quelques soient leur nature, y compris, la sphère informelle indirectement, se nourrissent de flux budgétaires c'est à dire que l'essence même du financement est lié à la capacité réelle ou supposée du trésor via la rente des hydrocarbures. Les mesures strictement monétaires, pour l'Algérie, contrairement à ce qu'avance récemment l'actuel président du conseil économique et social (son interview Chaîne1 25/01/2021 reprenant les vieilles recettes du FMI depuis abandonnées, induisant en erreur les autorités, contredisent les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation en principe devrait dynamiser les exportations alors que la banque mondiale dans son dernier rapport de janvier 2021 met en garde le gouvernement algé-

rien sur l'instabilité monétaire comme source de tensions sociales. Et comment peut-il annoncer le rapport de conjoncture au président de la République en avril 2021 alors que depuis plus de 10 ans, l'assemblée générale n'a pas été renouvelée et comme le stipule le décret présidentiel paru au JO concernant le fonctionnement du Cnes, seule habilité à avaliser ce rapport et pour l'instant ayant assisté uniquement à la désignation du président du Cnes, non habilité seul à rédiger ce rapport et qui avait promis un plan de relance en septembre 2020 qui n'a jamais vu le jour : encore des promesses et de la cacophonie. Or, entre 1970/2020, où le cours du dinar est passé de 5 dinars un dollar en 1970 à 132 dinars un dollar le 25/01/2021, environ 98% des exportations proviennent toujours des hydrocarbures en incluant les dérivées, qui irriguent tous les secteurs à environ 80% (cela peut se calculer par l'inversion de la matrice par la triangulation du tableau des échanges interindustriels). Car restreindre les importations sans ciblage comme en 2020, sachant que le taux d'intégration des entreprises publiques et privées ne dépasse pas 15% est-elle la solution, alors que la rentabilité, si le projet est mis en œuvre en 2021 pour les PMI/PME il faut minimum 2/3années et 6/8 années pour les

projets capitalistiques devant éviter ce mythe des matières premières comme solution au développement ? Car avec la pression démographique, devant satisfaire des besoins sociaux croissants, combiné au faible taux de croissance, plus de 44 millions en 2020, une population active approchant 13 millions en 2021, plus 50 millions d'habitants en 2030, nous avons un fort taux de chômage, environ 15% en 2020, tenant compte des emplois précaires et dans l'informel (plus de 40/50% de la population occupée), sinon le taux serait beaucoup plus élevé. La structure de l'emploi montre la tertiarisation (services et administration) à faibles valeur ajoutée, alors qu'il s'agit pour éviter de vives tensions sociales de créer entre 350.000/400.000 emplois par an, qui s'ajoute au taux de chômage actuel, non par décrets, mais par des entreprises compétitives nécessitant un taux de croissance par, sur au moins cinq années, de 8/9% avec une nouvelle structure productive, s'adaptant aux nouvelles filières mondiales. L'on devra éviter faire un bilan sans passion de tous les organismes chargés de l'emploi avec tous avantages accordés ayant assisté à du saupoudrage social, le bilan étant mitigé. L'annonce du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat en ce mois de janvier 2021, qu'environ 220.000 micro-entreprises en difficultés financières recensées et l'adoption de nouvelles procédures visant à échelonner les dettes de ces entreprises et à effacer les pénalités de retard est-elle une solution pérenne comme l'assainissement des grandes entreprises publiques, qui selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective le 3 janvier 2021, l'équivalent de près de 250 milliards de dollars ayant été alloués par l'Etat au secteur public marchand sur les 25 dernières années ?

2.- Le second défi : les réformes politiques et institutionnelles

En démocratie, les urnes tranchent sur les projets de société et la minorité politique se soumet à la volonté de la majorité tout en demeurant une force de proposition incontournable afin que le pouvoir puisse corriger ses erreurs. La tolérance par la confrontation d'idées contradictoires productives, loin de tout

dénigrement, est la seule voie pour dépasser l'entropie actuelle car le plus ignorant est celui qui prétend tout savoir. Pour citer Voltaire : « Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais de toutes mes forces pour que vous puissiez toujours le dire ». Toute la problématique est, donc, la refondation de l'Etat passant par de profondes réformes politiques, renvoyant à un nouveau mode de gouvernance dont le fondement est la liberté au sens large pour une société participative et citoyenne tenant compte de notre anthropologie culturelle historiquement datée comme en témoigne les différents cycles de civilisations depuis que le monde est monde. Cela renvoie à une vision stratégique globale, l'histoire devant être intégrée (le devoir de mémoire) où le politique, l'économique, le social et le culturel, sont inextricablement liés au sein d'un univers de plus en plus globalisé, où les grands espaces socio-économiques dominent, impliquant forcément l'intégration du Grand Maghreb, au sein de l'espace méditerranéen et africain impliquant une révision de notre politique étrangère où le XXI^e siècle est caractérisé par les réseaux décentralisés de la société civiles, la maîtrise des innovations technologiques, la révolution dans le domaine de l'information et le contrôle des circuits commerciaux et financiers. La construction de la démocratie ne se fait pas d'une baguette magique étant un processus de longue haleine et de luttes sociales et politiques. Et la finalité, en démocratie, ce sont des élections transparentes fondées sur des programmes précis réalisables et une large participation de la société qui donneront la réelle cartographie politique des différentes forces politiques. La refondation de l'Etat pose fondamentalement la problématique de la moralisation de la société algérienne renvoyant à l'actualité des analyses ibn khaldouniennes de décadence de toute société anémique : médions les expériences du syndrome hollandais (corrélation entre l'aisance financière et la corruption généralisée), la Roumanie communiste qui avait une dette extérieure zéro mais une forte corruption avec une économie en ruine et une misère croissante et récemment la semi faillite du Venezuela première réserve pétrolière mondiale. Cela renvoie à la moralisation de la société où les différents scandales financiers qui

touchent certains secteurs publics et privés, relatés chaque jour par la presse nationale jouent comme facteurs de démobilité des citoyens par une névrose collective du fait que ces montants détournés sont la propriété de toute la collectivité nationale et comme frein à l'investissement national et international. Ainsi, selon les rapports des organismes internationaux, l'Algérie, malgré des textes juridiques louables que contredisent quotidiennement les pratiques, est classée comme un pays connaissant un taux de corruption très élevé. C'est pourquoi les hommes d'affaires tant nationaux qu'étrangers du fait du manque de visibilité dans la démarche de la réforme globale et dans le manque de clarté dans la gouvernance, se réfugient dans des segments de court terme, sans risques, étant assurés d'être payés pour le moment étant attentif au niveau des réserves de change. La refondation de l'Etat, pour ne pas dire sa fondation comme entité civile, passe nécessairement par une mutation profonde de la fonction sociale de la politique. Cette nécessaire refondation de l'Etat est une condition nécessaire pour la réussite des réformes institutionnelles et l'optimisation de la dépense publique couplée avec de nouvelles formes de protection sociale, pour plus de justice sociale qui n'est pas antinomique avec l'efficacité économique. D'où l'importance d'une redéfinition du nouveau rôle de l'Etat dans le développement économique et social et d'une manière claire les relations entre l'Etat et le marché qui doivent procéder d'une démarche pragmatique devant favoriser la production d'une culture politique participative, une communication institutionnelle efficiente, une nouvelle réorganisation institutionnelle des fonctions des ministères et des collectivités locales s'insérant au sein d'objectifs stratégiques précis. Il s'agit d'aller, comme je le suggère depuis les années 1980, vers une réelle décentralisation autour de quatre à cinq pôles régionaux socio-économiques homogènes, à ne pas confondre avec le concept dangereux du régionalisme qui annihile tout esprit de citoyenneté, afin de rapprocher l'Etat du citoyen. L'image de la commune-manager repose sur la nécessité de faire mieux ce qui exclut le pilotage à vue au profit d'actions fiabilisées par des arbitrages cohérents.

Le fonctionnement du Cnes doit s'insérer dans le respect de l'Etat de droit

Selon le décret présidentiel du 6 janvier 2021, le rapport de conjoncture promis par le président du Conseil économique et social pour avril 2021 n'a pas de valeur juridique sans l'accord préalable de l'Assemblée générale : le fonctionnement du Cnes devra s'insérer dans le cadre de la transparence et du respect de l'Etat de droit.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL,
PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS,
EXPERT INTERNATIONAL

Il s'agit de mettre fin à la léthargie d'institutions stratégiques, en berne depuis de longues années comme la cour des comptes, (le président actuel est en fonction depuis 1995, près de 26 années), le conseil national de la concurrence, le conseil national de l'énergie et le conseil économique et social. Dans cette brève contribution, je m'en tiendrai au Cnes.

1.-Alors que les tensions géostratégiques au niveau de la région mobilisent l'ANP et les forces de sécurité (voir l'intervention du chef d'Etat major de l'ANP en date du 19/01/2021), à la place de s'attaquer aux problèmes essentiels, pour faire face à la grave crise économique et sociale avec les incidences négatives de la baisse des recettes des hydrocarbures sur tous les indicateurs économiques et sociaux, existent en ce mois de janvier 2021 une incohérence de la politique socio-économique et l'absence de vision stratégique qui menace la sécurité nationale.

Certains responsables semblent oublier qu'il n'existe pas de situation statique, que toute Nation qui n'avance pas recule en ce monde turbulent et instable avec le risque du retour au FMI courant 2022, ce qu'aucun patriote ne souhaite, qui aura des incidences sur les réformes politiques à venir.

Il existe un théorème universel en sciences politiques : 80% d'actions mal ciblées ont un impact sur seulement 20% de l'activité économique et sociale avec un gaspillage des ressources financières, tandis que 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80%. Aussi, s'impose de profondes réformes supposant un diagnostic serein pour éviter les erreurs du passé et pour se projeter sur l'avenir et devant se mettre en ordre de bataille pour 2021.

2. Comment l'actuel président du Cnes, désigné il y a presque une année sur proposition du premier ministre peut-il annoncer que le rapport de conjoncture sera remis au président de la république en avril 2021 alors que depuis plus de 10 ans



l'assemblée générale n'a pas été renouvelée et comme le stipule le décret présidentiel paru au JO concernant le fonctionnement du Cnes, seule habilitée à avaliser ce rapport selon les articles 37,38, 39 du décret présidentiel n°21-37 du 22 Joumada El Oula 1442 correspondant au 6 janvier 2021 portant composition et fonctionnement du Conseil national économique, social et environnemental. Or par le passé, l'actuel président avait promis de remettre plan de relance qui selon les propres propos de l'actuel président en septembre 2020 au premier ministre, qui n'a jamais vu le jour mais qui a été dévoilé par une autre institution le ministre délégué à la Prospective qui promet la création d'un à deux millions d'entreprises en 2021, soit entre 10 et 20 millions d'emplois, donc plus de chômage, une utopie; comme il avait promis un rapport toujours pour juin sur la transition énergétique, ayant alors réunis plusieurs experts indépendants, rapport qui a été dévoilé par un autre organisme, le commissariat chargé de la transition énergétique alors qu'existe également un ministère chargé de la transition énergétique.

3. Selon les nouvelles dispositions, cette institution relevant de la présidence de la République pour plus d'autonomie, la déclaration récente de l'actuel président du Cnes sur la politique monétaire, reprenant d'ailleurs sans innover les arguments de l'actuel ministre des Finances a-t-elle été faite en tant qu'expert individuel ou engageant le Cnes ce qui serait contradictoire puisque l'assemblée générale n'a

pas été mise encore en place ? En effet les déclarations sans nuances de l'actuel président du Cnes concernant la dévaluation du dinar qui serait un bienfait, recettes purement monétaristes des années 1990/2000 que même les institutions internationales remettent en cause au vu des expériences historiques : pour preuve, la Banque mondiale dans son rapport de janvier 2021 met en garde le gouvernement algérien contre cette instabilité juridique et monétaire sans réformes structurelles qui induira forcément une instabilité sociale.

Or, un individu ne peut engager la stratégie d'une institution sans consultation, une pratique du passé, marquée par des décisions bureaucratiques autoritaire et la non transparence. Cela s'applique à d'autres secteurs comme ce ministre qui ne veut pas divulguer la liste des concessionnaires comme si c'était un secret d'Etat.

Donc ce rapport ne devrait pas se faire dans la précipitation, qui devrait prendre du temps avec la mise en place de la nouvelle assemblée générale qui doit donner son aval, sinon il n'aura aucune validité juridique, où selon le décret présidentiel, « le Conseil est composé de membres représentatifs ou qualifiés relevant des domaines prévus à l'article 3 supra. Le Conseil est constitué de 200 membres répartis comme suit : 75 au titre des secteurs économique, social et environnemental ; 60 au titre de la société civile ; 20 au titre des personnalités qualifiées désignées « intuitu personae » ; 45 au titre des administrations et institutions de l'Etat. Les membres sont désignés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois. La composante

des groupes représentatifs susmentionnée doit comporter, au moins, un tiers (1/3) de femmes.

4. Ainsi s'impose pour cette institution, pour sa crédibilité, comme d'ailleurs tous les appareils de l'Etat, devant être au service du citoyen, et non de clientèles rentières, la totale transparence et devant respecter les dispositions réglementaires pour que ses rapports aient une validité incontestable. Le Cnes n'est pas un bureau d'études pouvant se faire assister mais toute décision relève de l'assemblée générale (AG).

Il faut revenir au temps de feu Mohamed Salah Mentouri, un grand patriote, la seule période où le Cnes a joué son rôle de forces de propositions au profit exclusif de l'Algérie, où le président ne personnalisait pas sa fonction, n'étant que le porte-parole de l'AG, une institution indépendante, où tout rapport étant au préalable débattu en assemblée générale après la synthèse des experts du Cnes, avant d'être transmis aux plus hautes autorités du pays.

Le Cnes est avant tout un lieu de dialogue économique et social par excellence, regroupant toutes les forces sociales et économiques, la société évoluant, impliquant le renouvellement permanent de ses membres. Ne devant pas voiler l'immobilisme par de l'activisme, car le non-respect du droit et le manque de stratégie avec le statut quo actuel, devient intenable, pouvant conduire à une déflagration économique et sociale avec des incidences sécuritaires, alors que l'Algérie possède d'importantes potentialités.

CONSTANTINE, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

41 foyers à Didouche-Mourad reliés au gaz et à l'électricité

41 foyers de la zone enclavée Ayoun-Saâd, dans la commune de Didouche-Mourad (15 kilomètres au nord de Constantine), ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon les explications fournies par les responsables du secteur au chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, le projet, inscrit dans le cadre du programme de l'État visant à améliorer les conditions de vie des habitants des zones enclavées et qui a permis de raccorder 23 logements au réseau de gaz naturel et 18 autres au réseau d'électricité, a "nécessité une enveloppe financière de 6,11 millions de dinars".

Réalisée en un délai de 15 jours, l'opération a "contribué à l'augmentation du taux de couverture en gaz naturel à 88 % et en électricité à 75 % dans la commune de Didouche-Mourad", a précisé Ahmed Abdelhafid Saci à l'APS.

Ayant supervisé l'opération dans le cadre d'une visite d'inspection dans les communes de Hamma-Bouziiane et de Didouche-Mourad, le wali de Constantine s'est rendu également sur les chantiers de logements en cours de réalisation dans ces deux collectivités locales pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et dans la commune de Hamma-Bouziiane, chef-



lieu de daïra, M. Saci a inspecté au plateau de Bekira les projets de réalisation de 400 et 270 logements publics locatifs (LPL) ainsi que celui de 250 logements promotionnels aidés (LPA), qui affichent respectivement des taux d'avancement de 50 et 45 %, où il a insisté sur la livraison de ces programmes d'habitat "avant la fin de l'année en cours".

Le même responsable a, dans la commune de Didouche-Mourad, visité les chantiers de réalisation de 250 et 100 logements promotionnels aidés (LPA) au POS B4, dont les taux d'achèvement ont atteint respectivement 75 et 80 %, et où il a instruit les entreprises de réalisation de livrer ces projets "avant la fin du mois de juin prochain" et il s'est enquis de l'état

d'avancement du projet de réalisation de 200 LPL dans le site d'Oued-Lahdjar (Didouche-Mourad) dont les travaux tirent à leur fin, notant que l'entreprise chargée de ce projet s'est engagée à le livrer "au mois de mars prochain".

Afin d'écouter les préoccupations des habitants et de les prendre en charge, notamment celles liées au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, la réalisation d'établissements scolaires et des infrastructures de santé en sus de l'entretien des routes, le premier responsable de la wilaya s'est rendu, plus tôt dans la journée, dans les quartiers Ahmed-Djebli et Zegrou-El-Arbi dans la commune de Hamma-Bouziiane.

B. M.

BOUMERDES, AMÉNAGEMENT DU PARC INDUSTRIEL DE LARBAÂTACHE

80% de taux d'avancement des travaux

Le taux "d'avancement des travaux d'aménagement du parc industriel national de Larbaâatche, à Boumerdes, est de près de 80 %", a indiqué, mercredi 6 janvier, le directeur de l'industrie de la wilaya.

"Les travaux vont bon train et seront réceptionnés prochainement, durant l'année en cours", a indiqué à l'APS Achouri Nadjib, en marge d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya consacrée à l'examen des problèmes accusés par les zones d'activité et de services de la wilaya et au règlement de la situation du foncier industriel.

Le responsable a signalé la "possibilité d'exploitation partielle de ce parc industriel", inscrit dans le cadre du programme gouvernemental portant création de 50 parcs industriels similaires à travers le pays.

Les travaux en cours au niveau de cette zone englobent des aménagements de routes, de trottoirs, de réseaux d'assainissement, de fibre optique et d'AEP, outre des services administratifs, bancaires et

d'assurances.

Concernant le problème de dotation de ce parc industriel en lignes et générateurs d'énergie (électricité et gaz) requérant une enveloppe globale de plus de 8,60 milliards de dinars, M. Achouri a souligné que le "gouvernement a demandé aux parties compétentes de l'informer des besoins financiers requis, en vue de leur prise en charge".

Le même responsable a fait cas de la récupération, dernièrement, de 21 lots fonciers, non exploités au niveau de cette zone et abritant 17 projets d'investissement, sur un total de 252 lots englobés par ce parc industriel, destinés à l'implantation de 152 projets.

Avant la résiliation de leurs contrats, des mises en demeure ont été adressées aux investisseurs accusant un retard dans le lancement de leurs projets, qui ont bénéficié de "délais en vue de régulariser leur situation administrative et de lancer leurs projets", a-t-il souligné.

Un total de 152 projets dans divers domaines d'activité a été attribué aux investisseurs au niveau du parc industriel national de Larbaâatche, à la fin de l'année 2019, après leur agrément par les services compétents de la wilaya.

"Ces investissements englobent neuf domaines d'activité représentés par l'agroalimentaire, la pharmacologie, le recyclage du plastique et emballage, les produits d'hygiène, le cuir, le tissage, l'électronique et électroménager, les équipements de véhicules, la sidérurgie, les stations de services et équipements annexes", a indiqué Nadjib Achouri.

Ce projet de parc industriel national de Larbaâatche s'inscrit au titre d'un programme national portant création de 50 zones d'activité similaires à l'échelle nationale.

APS

MILA

Sauvegarde de la mosquée Abou-El-Mouhadjir-Dinar

Les travaux d'urgence de sauvegarde de la mosquée Abou-El-Mouhadjir-Dinar appelée également mosquée Sidi-Ghanem, qui se trouve dans le vieux Mila, ont été engagés. Les travaux prévus de sauvegarde de ce monument du patrimoine religieux portent sur la consolidation de plusieurs parties du monument dont les murs et le toit et la restauration d'autres parties en attendant la fin de l'étude en cours de restauration de cette mosquée, bâtie en l'an 59 de l'Hégire qui représente la première mosquée en Algérie et la seconde dans toute l'Afrique du Nord.

Les travaux d'urgence ont été identifiés sur la base d'un rapport d'expertise établi par le chef du projet chargé de l'étude et du suivi de l'opération de restauration, selon la même source qui a relevé que dans le rapport d'expertise, il a été insisté sur l'urgence de travaux de consolidation de certaines parties de la mosquée qui était en état de dégradation et la restauration de certaines autres parties.

Lancée en 2019, l'étude de restauration de ce monument a porté dans sa première phase sur l'état des lieux et les mesures d'urgence à la lumière de laquelle ont été engagés ces travaux d'urgences, l'étude comprend quatre autres phases.

Il s'agit de celle des données et source historique puis celle de l'état de conservation et diagnostic, celle du projet de restauration et, enfin, celle de la publication des données de l'étude et de l'opération de rénovation.

ADRAR

Amélioration de la couverture sécuritaire

Des structures de police, en cours de réalisation dans la wilaya d'Adrar, ont été inspectées par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN).

Khelifa Ounissi a ainsi inspecté les projets d'un siège de police des frontières et d'une unité républicaine de sûreté, dont les chantiers sont à un stade avancé.

Écoutant une présentation technique sur ces projets, le DGSN a insisté sur le respect des délais de réalisation pour les livrer avant la fin du premier trimestre de cette année.

Ces structures sont appelées à renforcer les capacités opérationnelles des différents services de sûreté dans la région et à offrir une couverture sécuritaire de qualité au citoyen.

Khelifa Ounissi a présidé aussi, à l'occasion de cette visite de travail, une cérémonie de remise de décisions d'attribution de logements de type AADL à des fonctionnaires du secteur.

APS

SASKTRADE SHOWCASE VIRTUAL

Un réseau de relations compact pour les entreprises algériennes

Cette rencontre virtuelle à caractère économique et commercial est très utile pour les entreprises et les chefs d'entreprise voulant acquérir des technologies en matière de marketing management et en amélioration de la concurrence et la compétitivité sur le marché international.

PAR AMAR AOUIMER

L'ambassade du Canada a organisé au profit des entreprises algériennes le SaskTrade Showcase Virtual, du 25 au 28 janvier 2021.

Avec plus de 250 exposants et plus de 800 participants du monde entier, cette rencontre virtuelle a permis aux différentes entreprises entités de tisser un vaste réseau de relations avec les fournisseurs qui ont exposé leurs processus de production et leurs différentes technologies et services, a indiqué l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Cet évènement est organisé par Saskatchewan Trade & Export Partnership (Step), une organisation qui a pour but de relier les entreprises de la province canadienne du Saskatchewan au monde.

La vitrine virtuelle SaskTrade a per-



mis aux entreprises participantes de se connecter à plus de 250 fournisseurs de classe mondiale présentant leurs derniers produits, innovations, technologies et services, y compris un nombre important du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans des halls d'exposition virtuels, ajoute cette même source.

Les produits et services offerts sont, notamment, les produits agricoles (légumineuses, céréales, oléagineux, cultures spéciales), les aliments et boissons transformés et la protéine végétale, ainsi que les produits bio, en plus d'autres produits et marchandises. L'exposition s'est déroulée du 25 au

28 janvier et a donné l'occasion aux entreprises de se connecter directement avec ces fournisseurs, en reproduisant les réunions qu'elles auraient lors d'un événement économique et commercial.

Elles ont, notamment, eu des connaissances et des informations relatives aux dernières nouvelles dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Saskatchewan.

L'inscription a conféré également aux entreprises l'accès à des webinaires diffusés en direct.

Ces webinaires ont trait aux protéines végétales et ce que doivent savoir les participants et les dernières tendances

et opportunités en Saskatchewan. Il y a eu également des propositions de valeur, qualité, cohérence et compétitivité.

On peut aussi citer Canola, une source durable d'huile saine et de protéines de première qualité.

Les entreprises ont eu aussi un aperçu du secteur à valeur ajoutée de la Saskatchewan et le dernier né de l'industrie des aliments et des boissons de la Saskatchewan, ajoute l'Algex.

Enfin, les participants ont eu des explications inhérentes aux nouvelles opportunités pour l'utilisation des légumineuses comme ingrédients.

A. A.

LOGEMENT

Les autorités locales appelées à mieux choisir les promoteurs immobiliers

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a appelé les autorités locales et les entreprises en charge des programmes de logement à "mieux choisir les promoteurs immobiliers" pour éviter tout problème ou dysfonctionnement durant la réalisation.

Les procédures de résiliation des contrats et de remplacement des maîtres d'œuvre chargés de la réalisation des différents projets de logements prennent du temps, ce qui se répercute sur les délais de livraison, a expliqué Nasri qui répondait aux questions orales des députés lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par le président de l'institution, Slimane Chenine, en présence de membres du gouvernement.

Aussi, le ministre a-t-il appelé les autorités locales à "mieux choisir les promoteurs immobiliers" pour éviter de tels aléas au niveau des chantiers de réalisation de logements et protéger les droits des souscripteurs.

A une question sur l'avancement de certains projets de logements (LSP, LPP et LPA) dans la wilaya de Tiaret, notamment le projet de 20 logements promotionnels aidés (LPA) dans la commune de Machraâ Safa, Nasri a fait savoir que le projet avait été confié à un promoteur immobilier qui n'en a réalisé que 40%. A l'arrêt depuis trois ans, le projet a été transféré à la Direction des Domaines, en avril 2020, pour enclencher la procédure de résiliation du contrat, a-t-il précisé.

Il a été soumis à la Justice, le mois dernier, et la procédure de désignation d'un nouveau promoteur a été lancée, a-t-il ajouté.

A une question concernant les souscripteurs AADL dans la wilaya de Jijel, le premier responsable du secteur a indiqué que le programme AADL inscrit dans cette wilaya comptait 7.337 logements.

Outre la livraison du projet de 400 logements dans la commune de Taher en 2020, plusieurs autres projets

devraient être livrés en 2021, a-t-il dit. S'agissant des projets inscrits en 2018, un total de 3.500 unités réparties sur 5 sites sont en cours de réalisation dans la wilaya dont les travaux ont été déjà lancés à un rythme acceptable.

Quant aux projets inscrits en 2019, poursuit M. Nasri, 1.537 unités ont été programmées et les souscripteurs ont été convoqués pour le versement de la 2e tranche.

Le secteur ne ménagera aucun effort pour le parachèvement de ce programme à travers une ferme suivi des projets en sus du renforcement des chantiers et la résolution des problèmes soulevés, dont le manque du foncier, souligne-t-il, justifiant le retard accusé dans certains projets par la situation sanitaire liée à la propagation de la Covid-19.

S'agissant des citoyens ayant refusé de récupérer les attestations d'affectation dans le cadre du programme AADL dans la wilaya de Jijel, le ministre a fait savoir que son

secteur avait donné des instructions à l'AADL pour prendre leurs demandes en considération en fonction des capacités disponibles, en respectant la chronologie d'inscription au programme. Répondant aux questions des journalistes à l'issue de la séance, le ministre de l'Habitat a indiqué, au sujet de l'avancement du projet AADL-Cnep à Réghaïa (Alger), que les logements seront directement remis une fois le projet finalisé.

Interrogé sur le retard accusé dans la réalisation d'un projet dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a affirmé que la résiliation de contrats n'était pas toujours en faveur des souscripteurs vu le retard qui en découle, insistant, dans ce sens, sur l'impératif de suivre et de surveiller l'activité des entrepreneurs. Concernant les opérations de relogement notamment des habitants des bidonvilles, Nasri a indiqué que cette opération n'avait pas une date précise mais s'effectue plutôt selon les priorités.

R. E.

FAF

Est-ce la fin du règne Zetchi ?

La concurrence pour le poste très convoité de président de la Fédération algérienne de football (FAF) s'annonce d'ores et déjà rude avec l'annonce, ce week-end, de cinq candidatures, dont celle de Mahfoud Kerbadj.

PAR MOURAD SALHI

Kheïredine Zetchi, élu à la tête de la FAF en mars 2017 en remplacement de Mohamed Raouraoua, n'aura certainement pas une mission facile lors de la prochaine assemblée générale prévue avant le 15 avril prochain, date limite arrêtée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

En effet, en l'espace d'une seule journée seulement, cinq candidatures ont été annoncées pour concurrencer Kheïredine Zetchi au poste de président de l'instance fédérale. Il s'agit de Walid Saâdi, Mahfoud Kerbadj, Mourad Lahlou, Amine Labdi et Mohamed El Moro. Et la liste pourra connaître encore d'autres noms dans les prochains jours, soit dès l'annonce de la date officielle de la tenue de l'Assemblée générale.

L'actuel président de l'instance fédérale, en l'occurrence Kheïredine Zetchi, ne fait pas l'unanimité, selon les spécialistes en la matière. Outre son échec international, surtout après l'annonce du rejet de son dossier de candidature pour le poste au conseil de la Fédération internationale de



football (FIFA), Zetchi est pointé du doigt par la majorité des présidents de club du championnat national. A présent, Zetchi ne sait plus à quel saint se vouer.

La première annonce est venue de Walid Saâdi, ancien manager de l'équipe nationale et proche collaborateur de Mohamed Raouraoua. "Je me suis présenté à la présidence de la FAF, dont les élections sont prévues en mars ou avril prochains, au vu, notamment, de la situation exceptionnelle que traverse le football algérien, ainsi qu'en réponse aux demandes de nombreux acteurs du milieu footballistique", a indiqué Walid Saâdi.

Quelques heures plus tard, l'ancien président de la Ligue nationale de football (LFP), Mahfoud Kerbadj, lui emboîte le pas en annonçant officiellement sa candidature. "J'ai décidé offi-

ciellement de présenter ma candidature, car je pense que je peux encore donner pour le football national, après mon expérience à la tête de la Ligue nationale.

Le football algérien traverse une mauvaise passe en matière de gestion, nous devons y remédier. Mon objectif aussi est de préserver la dynamique de l'équipe nationale sous la houlette du sélectionneur Djamel Belmadi", a indiqué Kerbadj.

S'agissant de leur programme électoral, ces cinq candidats sont unanimes à dire que le football national traverse l'une de ses périodes les plus difficiles. Les concurrents de Zetchi confirment aussi que leur programme vise à préserver les acquis et les exploits réalisés par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, et ses pou-lains. En attendant, l'actuel président

Kheïredine Zetchi n'a pas encore annoncé sa candidature pour briguer un deuxième mandat à la tête de la FAF. Une chose est sûre, sa bourde "internationale" pourra lui coûter cher. La FIFA pourrait même annoncer une sanction à l'encontre de Zetchi qui va le priver de poursuivre sa mission même au niveau national. L'affaire à suivre...

M. S.

LIGUE 1

L'Olympique Médéa sur sa lancée

Le choc au sommet de la 11^e journée du Championnat de Ligue 1 de football, opposant le leader ES Sétif au CR Belouizdad, s'est terminé sans vainqueur (1-1), alors que l'Olympique Médéa, vainqueur sur le fil de l'ASO Chlef (2-1), devient le nouveau dauphin.

Tous les regards étaient, donc, braqués, samedi, sur le stade du 20-Août-1955 à Alger, théâtre de l'affiche de la journée entre le tenant du titre belouizdadi et l'actuel leader sétifien. Les deux buts inscrits sur balle arrêtée, d'abord sur coup franc direct pour l'ESS (Debbari/35e), puis sur penalty pour le CRB (Sayoud/77e), ont permis aux Sétifiens de garder leur fauteuil de leader et aux Algérois leur invincibilité.

La performance de la journée est venue de Médéa, où l'OM continue sa belle chevauchée en enregistrant un 7^e match consécutif sans défaite (6 victoires et un nul), synonyme de 2^e place amplement méritée, à trois longueurs du leader sétifien, qu'elle pourrait rejoindre en cas de victoire en match retard face au CRB mercredi. Menés au score par l'ASO Chlef sur une réalisation de l'inévitable

Beldjillali qui consolide sa 1^{re} place au classement des buteurs avec 7 buts, les Médéens ont fait appel à leur second souffle pour renverser une situation fort compromise, d'abord par Cherfaoui (69e), puis par Dadache (90e+3), pour dépasser d'un point le CRB et le MC Alger (3e - 19 pts).

Le Doyen a été encore une fois tenu en échec au stade du 5-Juillet par un mal classé, l'US Biskra (1-1). Les hommes de Nabil Neghiz continuent de faire du surplace en décrochant deux points seulement lors de leurs trois dernières sorties, ce qui inquiète quelque peu leurs fans à quelques jours de leur prochain déplacement en Egypte pour y rencontrer le Zamalek en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Biskris, menés dès la 1^{re} mi-temps, ont cru en leurs chances avant d'arracher l'égalisation en fin de partie sur penalty.

Le MC Oran, la JS Kabylie et l'USM Alger se partagent, désormais, la 5^e place avec 18 points. Si Oranais et Kabyles ont fait le plein devant respectivement la JS Saoura (2-1) et la JSM Skikda (1-0), il n'en est pas de même pour les Usmistes qui doivent

leur salut à Hamza Koudri qui a remis les pendules à l'heure (81^e minute), après que son coéquipier Belaïd eut trompé son propre gardien au début de la 2^e période.

Deux équipes se sont distinguées lors de cette journée. Il s'agit du CS Constantine, vainqueur du NC Magra (2-0) après une longue série de contre-performances, et du NA Hussein-Dey, version Dziri, vainqueur sur le terrain du CA Bordj Bou-Arridj qui continue de manger son pain noir (2-1). Les Sang et Or doivent une fière chandelle à Rabie Meftah, auteur du but de la victoire dans le temps additionnel. Le CABBA, qui n'a toujours pas gagné depuis l'entame de la saison 2020-2021, continue sa descente aux enfers avec sa 20^e place et seulement 3 unités au compteur, à cinq points de l'avant-dernier, la JSM Skikda.

Les deux derniers matchs de cette journée n'ont pas connu de vainqueur. Le Paradou AC et le RC Relizane n'ont pu inscrire le moindre but devant leurs adversaires respectifs, l'AS Aïn-M'lila et le WA Tlemcen qui semblent satisfaits du nul vierge acquis à l'extérieur.

APS

LIGUE 1

USMA-MCA, le 7 février à Bologhine

Le calendrier de Ligue 1 continue à être affiné au cours des semaines. C'est cette fois au tour du derby USMA-MCA de trouver une date et un stade. Le derby algérois qui opposera l'USM Alger au MC Alger a été fixé pour le dimanche 7 février au stade Omar-Hamadi à Bologhine. En effet, la Ligue de football professionnel a communiqué la date du déroulement des matchs de la 12^e journée du Championnat de Ligue 1 qui s'étalera sur deux jours, le samedi 6 février et le dimanche 7 février. La LFP a aussi annoncé la date pour les rencontres en retard avec deux rencontres au programme le mercredi 3 février, OM- CRB (5^e journée) et JSS-MCA (6^e journée).

ITALIE

Bennacer rejoue avec l'AC Milan

Absent depuis un mois et demi pour cause de blessure musculaire, le milieu de terrain Ismaël Bennacer a fait son retour dans le groupe de l'AC Milan et a rejoué durant le match face à Bologne.

L'ancien d'Empoli a fait son entrée en jeu à la 62^e minute de jeu à la place de son coéquipier italien Tonali. Bennacer avait pour but de conserver l'avantage de son club durant ce match et il a réussi avec son équipe à s'imposer sur le score de 2-1 afin de garder la place de leader du Championnat.

LA CHUTE DE LONDRES



21h00



Au Pakistan, le trafiquant d'armes Amir Barkawi célèbre le mariage de sa fille lorsqu'un drone américain cible un missile qui s'abat sur sa résidence, provoquant de nombreux morts. Deux ans plus tard, alors que les plus grands chefs d'État de la planète sont réunis à Londres pour assister aux obsèques du Premier ministre britannique, une attaque terroriste frappe la capitale anglaise.

SAFE



21h00



Flic déchu et condamné par la mafia après un mauvais coup, Luke Wright erre dans les rues de New York. Il croise le chemin de Mei, une enfant surdouée dotée d'une mémoire phénoménale, menacée parce qu'elle a en tête la combinaison d'un coffre-fort renfermant une petite fortune. Wright décide de lui venir en aide... déclenchant ainsi une guerre des gangs entre les Triades, la mafia russe et des policiers new-yorkais corrompus.

THE BAY



21h00



Lisa poursuit son enquête sur l'assassinat de Stephen Marshbrook, beau-fils et associé de l'avocat Bill Bradwell. Tandis qu'elle concentre ses recherches sur les relations troubles qu'entretient le cabinet Bradwell et Marshbrook avec le promoteur Breakwater, un nouvel élément vient relancer la piste familiale et les investigations prennent un nouveau tournant.

RAPHAËL, LE PRODIGE DE LA RENAISSANCE



21h00



Stéphane Bern vous entraîne à la rencontre de Raphaël, l'un des artistes majeurs de la Renaissance italienne. Peintre virtuose, architecte audacieux, poète... Raphaël est l'enfant chéri de la Renaissance italienne. Porté au pinacle de son vivant, élevé au statut d'idole après sa mort, l'artiste prodige a connu une gloire jamais démentie jusqu'à aujourd'hui.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA BAULE-LES-PINS



21h00



A Lyon, au début de l'été 1958, Léna accompagne ses filles Frédérique, 13 ans, et Sophie, 8 ans, à la gare. Comme chaque année, elles partent en vacances à la Baule mais cette fois, Léna a décidé de rester à Lyon pour régler certains problèmes : mariée à Michel, elle ne s'entend plus avec lui depuis longtemps et la nuit résonne souvent du cri de leurs disputes. Les petites s'en vont donc seules, confiées à la garde d'Odette.

GÉNÉRATION PANAME



21h00



Ce programme imaginé par Kader Aoun et présenté par Mathieu Madénian braque les projecteurs sur la toute nouvelle génération de comiques formés au Paname, la maison mère du stand-up hexagonal. Depuis sa création en 2009, cette scène mythique a vu débiter des artistes aussi talentueux et variés que Mathieu Madénian, Norman, Nawell Madani, Gaspard Proust, Haroun, ou encore Fary pour ne citer qu'eux.

OPÉRATION RENAISSANCE ÉMELINE ET PIERRE-YVES



21h00



Dans cet épisode, on suit le parcours d'Émeline et de Pierre-Yves, deux personnes décidées à se sortir de l'obésité coûte que coûte. Émeline est une maman célibataire de 26 ans. Depuis l'adolescence elle a des crises de compulsions alimentaires qui ont complètement dérégulé son métabolisme. À tel point que les régimes restrictifs classiques n'ont plus aucun effet sur elle.

SAM FRIDA



21h00



Sam a passé la nuit au dépôt du tribunal. Son cas est grave et elle est mise en examen. Dans le même temps, sa vie privée devient de plus en plus compliquée. Elle refuse officiellement la demande en mariage d'Antoine et apprend que l'unique raison du retour de son père est le besoin urgent qu'elle accepte de donner son rein... pour sauver la vie de son frère, Olivier.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:21
Dohr	13:01
Asr	15:52
Maghreb	18:17
Icha	19:37

ARRIVÉE DES PREMIÈRES VOITURES.

Les mises au point de Ferhat Ait Ali

Le ministère de l'Industrie a pour rôle l'octroi des agréments définitifs d'importation, au profit des opérateurs répondant aux conditions du cahier de charges et non de définir les délais d'arrivée des premiers véhicules, a estimé samedi à Alger, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham.

Interrogé par la presse sur les délais d'importation des premiers véhicules neufs, lors d'une conférence organisée par l'Institut national des études de stratégie globale (INESG), le ministre a estimé, que le ministère a pour rôle l'octroi des agréments d'importation et non de définir les délais d'acquisition, estimant non pertinents les questionnements réguliers sur la date d'entrée des premiers véhicules neufs par les concessionnaires agréés.

"Ce ne sont pas des prérogatives du ministère de l'Industrie ou du ministère du Commerce, de définir les dates d'entrée des véhicules. C'est à l'opérateur de définir comment, quand et d'où il doit acquérir les véhicules après l'octroi de son agrément définitif", a expliqué M. Ait Ali Braham, au moment où quatre autorisations provisoires ont été récemment accordées par le ministère.

Par ailleurs, interrogé sur la lutte contre le marché parallèle des devises, notamment au niveau de la place du Square Port-Saïd à Alger, M. Ait Ali a estimé que "le Square n'est pas une zone à vider, c'est une logique à tarir". "Le citoyen a besoin d'un accès à un moyen d'échange de la devise. Fermer le Square peut se faire physiquement, mais la pratique ira vers d'autres lieux", a-t-il expliqué, ajoutant que la transparence des transactions financières imposera la fin des opérations suspectes au niveau des marchés parallèles, permettant ainsi au citoyen d'accéder à la devise, de manière réglementaire.

Par ailleurs, le ministre a évoqué, lors de



la conférence les contours du plan de relance de l'économie nationale s'appuyant sur une réelle industrie solide, impliquant l'activité de transformation dans différents secteurs d'activité.

L'industrie de l'amont privilégiée dans la nouvelle politique de relance de l'industrie nationale

Dans ce cadre, M. Ait Ali Braham a affirmé que le soutien de l'Etat, notamment via les facilitations fiscales portées par la loi de Finances 2021, sera orienté vers l'amont industriel.

Les soutiens fiscaux et parafiscaux seront orientés, a-t-il dit, vers l'industrie d'intégration et vers la réhabilitation de l'outil industriel existant.

"Tout opérateur transformant la matière première aura la priorité en matière de financement", a-t-il assuré, notant que le secteur public possède les capacités et l'outil industriel pour activer dans ce créneau. Citant une liste non exhaustive des principaux secteurs concernés, le ministre a énuméré la pétrochimie, les mines et

l'industrie mécanique. Concernant la pétrochimie, le ministre a fait savoir que des projets d'investissement sont en cours de réalisation, notamment dans la fabrication de polymères. De plus, il s'agit de l'exploitation rationnelle du secteur minier national pour la transformation de ces ressources au niveau local et non pas pour exporter du minerai brut. Le ministre a également évoqué la relance économique nationale, à travers l'appui de l'industrie mécanique, expliquant que la locomotion électrique prendra le dessus sur le thermique dans les prochaines années.

"Dans notre politique de relance, l'industrie publique mécanique doit s'appuyer sur des bases et des techniques nouvelles avec des ressources humaines issues des universités algériennes", a-t-il estimé.

En outre, questionné sur l'ENIEM, M. Ait Ali Braham a indiqué que le plan de sauvetage immédiat de l'entreprise a été imposé par le contexte social, "mais le plan réel de sauvetage consiste à relancer effectivement l'ambition qu'avait l'ENIEM lors de sa création, à savoir, réaliser une intégration maximale".

START-UP

Lancement d'un nouvel incubateur

Un nouvel incubateur, destiné à l'incubation de projets innovants ou l'accélération de l'innovation, a été créé par l'équipe de l'Algeria Start-up Challenge, a indiqué dans un communiqué de ses initiateurs.

Baptisé "Leancubator", cet espace destiné aux porteurs de projets innovants, s'inscrit dans la continuité du projet national d'accompagnement de Start-up, lancé en 2018 par Algeria Start-up Challenge, précise la même source.

Ce "nouveau hub" de l'innovation et de génération de Start-up propose deux types de programmes, à savoir l'incubation de projets innovants ou l'accélération de l'innovation, explique le communiqué.

S'agissant de l'incubation de projets innovants, il s'adresse aux porteurs d'idées et de projets et consiste à les accompagner dans la réalisation de leurs projets à travers un programme de 20 semaines, leur permettant de mûrir leur projet, par le biais d'un ensemble de sessions de formations assurées par des professionnels du domaine de l'innovation et des Start-up.

A l'issue de la formation, "les porteurs de projets seraient en mesure de réaliser un prototype, destiné à être testé sur le mar-

ché, et ce, dans une logique exploratoire basée sur l'apprentissage continu", explique le document, ajoutant que "ce programme permet de valider chaque étape du développement de la solution en étant en contact avec le terrain sous l'œil avisé d'experts".

Pour le programme de l'accélération de l'innovation, il survient après l'incubation et vise les startups en phase de lancement.

D'une durée de 12 semaines, ce programme permet aux Start-up "la validation finale du modèle économique et de la solution technique pour enfin prendre le chemin de la croissance et monter en échelle". Cette phase inclut également un accompagnement à la levée de fonds (financement). Le "Leancubator" ambitionne également de lancer plusieurs solutions prometteuses, dans différents domaines stratégiques en Algérie, en contribuant au développement d'une économie moderne basée sur la connaissance, entre autres, la Diaspower.co, une plateforme qui mettra en relation la diaspora algérienne avec les acteurs de l'innovation en Algérie.

Leancubator propose aussi un ensemble d'outils pour accélérer la croissance d'une

Start-up par le biais du digital, selon le communiqué qui explique que "beaucoup de Start-up se focalisent sur le développement de leur solution et ne trouvent pas le temps d'assurer une bonne présence en ligne afin de promouvoir leurs produits et attirer des clients en continu", raison pour laquelle l'équipe Leancubator a dédié "une cellule d'accompagnement en termes de communication digitale, levier important pour le développement d'une Start-up".

SAHARA OCCIDENTAL

Des experts contredisent la propagande médiatique à laquelle se livre l'occupant marocain

Des universitaires et académiciens, de différents pays ayant pris part à un atelier autour des deniers développements que connaît la cause sahraouie, abrité par la région allemande Saxe, ont été unanimes à souligner la nécessité d'œuvrer à communiquer avec les parlements et acteurs politiques internationaux, en vue de les sensibiliser à la gravité de ce qui se déroule dans la région.

Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), les participants à l'atelier « mis en garde contre les politiques de l'occupant marocain au Sahara occidental et la propagande médiatique, à laquelle il se livre en vue de tromper l'opinion publique internationale autour de la réalité de ce qui se passe dans la région.

Les participants ont été également unanimes à souligner, la nécessité d'œuvrer à communiquer avec les parlements et les acteurs politiques internationaux, en vue de les sensibiliser à la gravité de ce qui se passe, marquée par les circonstances que connaît la cause sahraouie sous l'occupation marocaine.

L'agence sahraouie indique, que l'atelier qui a été encadré par le représentant du Front Polisario dans la région, Mohamed Abba Edakhil, a débuté par la projection d'un film documentaire sur les derniers développements au Sahara occidental.

Les derniers développements comprennent la violation par les forces de l'occupant marocain de l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre passé, après l'agression marocaine contre des civils sahraouis dans la brèche illégale d'El Guerguerat.

Les graves violations des droits de l'Homme, dans les régions occupées du Sahara occidental, ainsi que la fermeture de la région aux médias et missions internationales, parmi les parlementaires et sympathisants solidaires de la cause sahraouie, ont été également abordées dans le film-documentaire.

Cet atelier a vu la participation de journalistes et d'académiciens, de différents pays, dont Mme Isabel Lourenço, militante des droits de l'Homme, et chercheuse-académicienne au Centre d'études africaines de l'Université de Porto (Portugal), de participants des régions libérées du Sahara occidental, d'une Députée parlementaire régionale de la région Saxe, Mme Toni Marchiling.

BMS

Des vents forts en rafales

Des vents forts souffleront parfois en rafales, jusqu'à aujourd'hui lundi après-midi, successivement sur le Sud-ouest et le Nord du pays, a indiqué un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie.

Le validité du BMS est de dimanche à 12h00 jusqu'à 21 heures de la même journée, pour les wilayas de Saïda, Tiaret, Naâma, El Bayadh, Djelfa, Laghouat, M'sila, Biskra, El Oued, Nord de Ouargla et le Nord de Ghardaïa. Les vents y seront de secteur Nord-ouest à une vitesse de 60 à 70 km/h, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois les 80 km/h. Ces vents violents concerneront, dans un seconde étape, les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf. La validité de ces vents est du dimanche à 15 heures jusqu'à lundi à 18 heures. La vitesse des vents de secteur Ouest, sera de 60/70 km/h, avec rafales atteignant ou dépassant parfois les 80 km/h, selon le BMS.